



CONVOCAATION D'ASSEMBLEE

SOCIETE FINANCIERE DES SUCRES

Société Anonyme

« F I N A S U C R E »

Siège social : avenue Herrmann-Debroux 40-42 à 1160 Bruxelles

RPM Bruxelles – N° d'entreprise : 0403.219.201

Les actionnaires sont priés d'assister à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE des actionnaires qui se tiendra le jeudi 30 juillet 2015 à 14:30 heures, au siège social, 40-42, avenue Herrmann-Debroux à 1160 Bruxelles, avec pour :

Ordre du Jour

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapports du commissaire sur l'exercice 2014/2015
2. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat au 31 mars 2015
3. Approbation des comptes consolidés au 31 mars 2015
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
5. Elections statutaires

La brochure contenant les rapports et les comptes de Finasucre SA qui seront présentés à l'assemblée peut être consultée sur notre site www.finasucre.com. Elle est également tenue à la disposition des actionnaires en titre au siège social de la société.

Pour être admis à l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires voudront bien se conformer à l'article vingt-neuf des statuts de la société en informant la société au moins 3 jours avant l'assemblée de leur intention d'y assister.

PROCURATION

Le(la) soussigné(e), _____

(Nom, prénom, domicile ou dénomination, forme juridique et siège social)

Propriétaire de _____¹ actions de la société anonyme "SOCIETE FINANCIERE DES SUCRES", en abrégé "FINASUCRE" (Numéro d'Entreprise : 0403.219.201 (RPM Bruxelles)), dont le siège social est établi à Auderghem (1160 Bruxelles), avenue Herrmann-Debroux, 40-42.

Déclare, par les présentes, constituer pour mandataire spécial :

M _____

A l'effet de l'__ représenter à **l'assemblée générale ordinaire des actionnaires** de ladite société, qui se tiendra au siège social à 1160 Bruxelles, 40-42, avenue Herrmann-Debroux, **le 30 juillet 2015** à 14h30, ainsi qu'à toute assemblée générale qui serait convoquée ultérieurement, au cas où la première assemblée ne pourrait valablement délibérer ou serait prorogée pour quelque motif que ce soit, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapports du commissaire sur l'exercice 2014/2015
2. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat au 31 mars 2015
3. Approbation des comptes consolidés au 31 mars 2015
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
5. Elections statutaires.

Aux effets ci dessus, prendre part à toutes délibérations, amender l'ordre du jour, émettre tous votes, signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer et, en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

² Signé à _____, le ____ juillet 2015

¹ Mentionner 'US' si les actions sont détenues en Usufruit ou 'NP' si elles sont détenues en Nue-propriété

² La signature doit être accompagnée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »



Société Financière des Sucres

Société Anonyme
N° d'entreprise 0403219201 – RPM Bruxelles
Avenue Herrmann-Debroux, 40-42
BE – 1160 BRUXELLES



Rapport Annuel 2014 2015

Rapport du conseil d'administration et rapports du commissaire
présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2015

Sommaire

Conseil d'Administration, Commissaire	4
Rapport du Conseil d'Administration.....	5
▪ Présentation du groupe	5
▪ Principaux événements dans le groupe en 2014/2015.....	5
▪ Périmètre de consolidation	6
▪ Chiffres-clés de l'exercice.....	7
▪ Rapport sur nos activités	
I. Avant-propos.....	8
II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2014/2015 et perspectives pour 2015/2016).....	9
III. Activités industrielles du groupe	
• Bundaberg Sugar (Australie)	10
• Iscal Sugar (Belgique).....	12
• Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo).....	13
• Kwilu Briques (République Démocratique du Congo).....	13
• Galactic (Belgique).....	14
IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels	
• S.G.D. (France)	14
• Naturex (France)	14
V. Participations dans le secteur immobilier	
• Devolder (Belgique)	15
• JV Kin (Luxembourg et République Démocratique du Congo)	15
• SC et SCA des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	15
• Aedifica (Sicafi) (Belgique)	16
• Compagnie Het Zoute (Belgique)	16
VI. Autres participations.....	16
▪ Situation financière.....	16
• Commentaires sur les comptes consolidés.....	16
• Commentaires sur les comptes annuels	20
▪ Affectations et prélèvements, élections statutaires	21
• Affectations et prélèvements	21
• Elections statutaires	21
▪ Informations complémentaires	22
• Risques et incertitudes.....	22
• Environnement, personnel, clients	22
• Autres informations	22
ANNEXES	23-54
A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2015	
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes.....	23
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	34
Rapport du Commissaire	41
B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2015	
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	42
Rapport du Commissaire	53

Conseil d'Administration

Comte Paul Lippens	Président
Monsieur Olivier Lippens	Administrateur-délégué
Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Guillaume Coppée	Administrateur
Monsieur Paul-Evence Coppée	Administrateur
Baron De Keuleneer ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens	Administrateur
Monsieur Augustin Lippens	Administrateur
Madame Florence Lippens ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur
Madame Jessica Lippens	Administrateur
Madame Natasha Lippens	Administrateur

⁽¹⁾ membres du comité d'audit

Commissaire

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre quatre-vingt-cinquième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2015, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, et les commercialise auprès de clients industriels et de la grande distribution, dans de nombreux conditionnements. Il fabrique aussi toute une gamme de caramels et de spécialités.

Il vend également de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité. Il produit de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Par le biais de sa filiale Galactic, Finasucre est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés. Elle poursuit des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre. Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A.

Le groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2015, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 389 millions et a un actif net de € 482 millions. Le groupe emploie 2.842 personnes dans le monde de manière permanente et environ 990 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 650.000 tonnes de sucre.

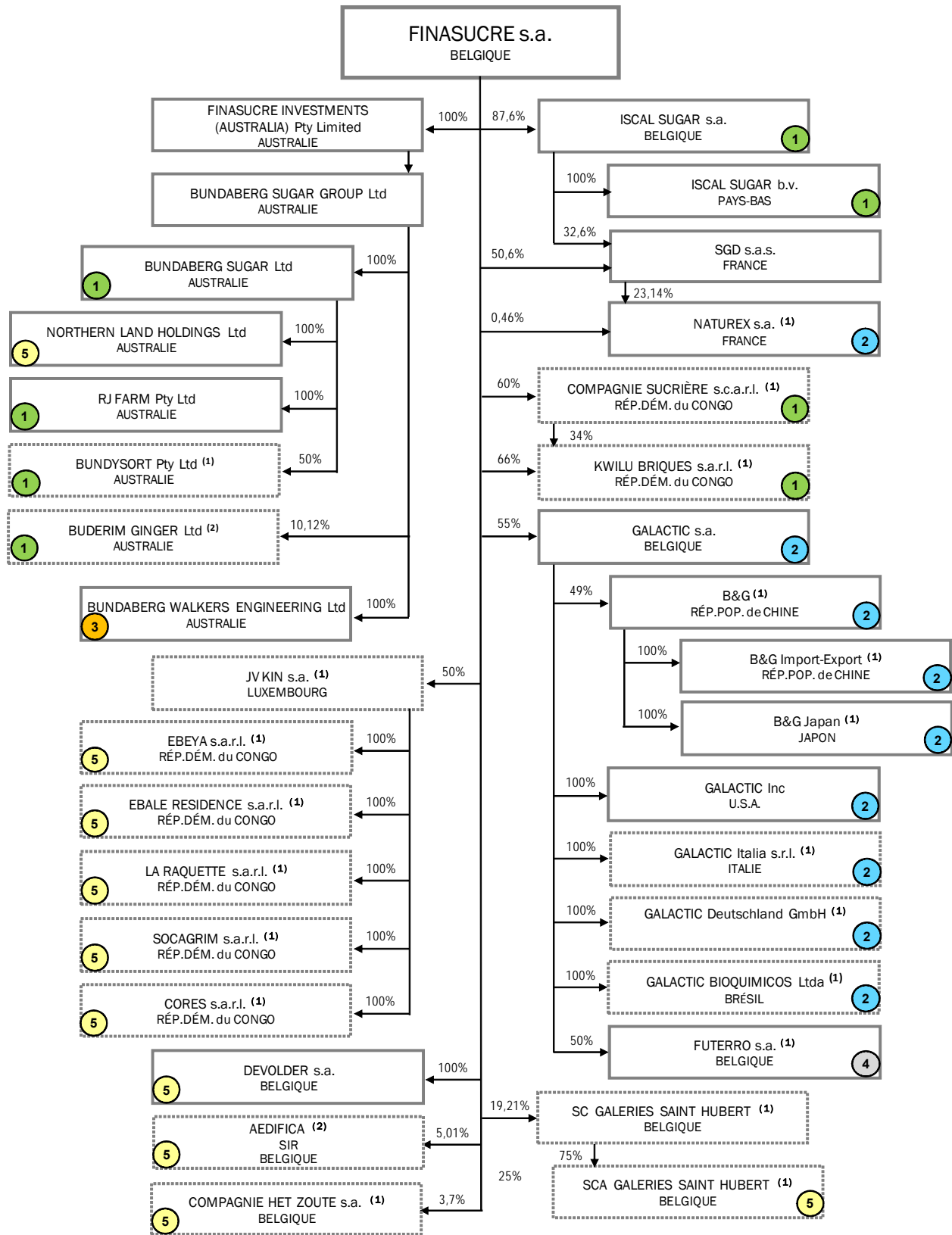
Persuadée de l'importance, à l'avenir, du sucre comme source d'énergie renouvelable, Finasucre poursuit le développement de cet aspect nouveau du métier tout en continuant le renforcement des utilisations actuelles comme édulcorant naturel sur tous ses marchés.

Par des prises de participations directes ou indirectes dans des entreprises présentant un potentiel important de croissance, le groupe se diversifie également dans différents secteurs : celui des ingrédients naturels (en étant le premier actionnaire de Naturex en France), et celui de l'immobilier.

Principaux évènements dans le groupe en 2014/2015

- Poursuite de la chute des prix du sucre sur le marché mondial et sur le marché européen
- Importante dépréciation du dollar australien par rapport à l'USD au cours des 12 derniers mois
- Augmentation de capital de S.G.D. pour participer à l'augmentation de capital de Naturex
- Réduction de valeur importante chez Galactic de sa participation dans Futerro, sa filiale de R&D (à 50/50 avec Total Petrochemicals) dans les plastiques biodégradables, sans effet sur les comptes consolidés et statutaires de Finasucre

Périmètre de consolidation au 31 mars 2015



(1) Exercice social clôturé au 31 décembre

(2) Exercice social clôturé au 30 juin

Sociétés consolidées

Sociétés non consolidées

1 Agro-industries

2 Ingrédients

3 Constructions mécaniques

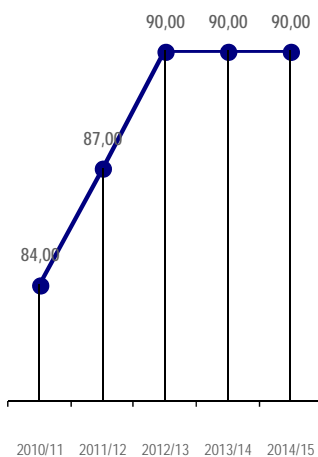
4 R&D

5 Immobilier

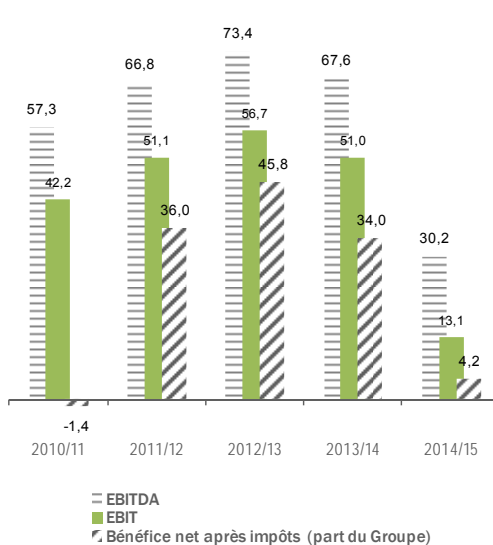
Chiffres-clés de l'exercice

en '000 €	Groupe consolidé		Finasucre sa	
	2014/2015	2013/2014	2014/2015	2013/2014
Chiffre d'affaires	389.154	437.915	8.967	6.181
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	30.183	67.569	803	438
Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)	13.068	51.023	768	404
Bénéfice courant avant impôts	6.250	45.964	14.121	13.591
Bénéfice (perte) après impôts (<i>part du Groupe</i>)	4.215	34.006	14.040	15.372
Capitaux propres	481.745	468.298	293.535	289.095
Total de l'actif	708.439	664.615	307.234	301.932
Dividende net par action (<i>en €</i>)	-	-	90,00	90,00

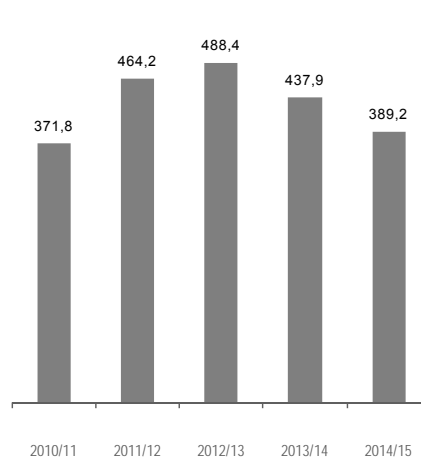
Dividende net par action (€)



EBITDA, EBIT et résultats consolidés (millions d'€)



Chiffre d'affaires consolidés (millions d'€)



Rapport sur nos activités

I. Avant-propos

Finasucre a clôturé un exercice particulièrement difficile dans la plupart des pays où le groupe est actif.

Cette année, la climatologie ne nous a pas été contraire, mais en revanche, nous avons dû faire face à des sinistres importants dans deux de nos sucreries. Un incendie dans l'usine de Bingera (Australie) quelques jours avant le début de la campagne nous a lourdement pénalisés ; grâce à leur travail remarquable, nos équipes ont pu remettre l'usine en état pour assurer, dans des conditions difficiles, le bon déroulement de la campagne. À Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo), l'avarie d'un turbo alternateur ne nous a pas permis d'usiner toute la canne disponible.

Nous espérons, comme la plupart des observateurs, qu'après quatre années d'excédent de production de sucre par rapport à la consommation mondiale, nous aurions une année en léger déficit. Cette perspective ne s'est pas matérialisée et, contre toute attente, le stock de sucre mondial invendu va se gonfler encore, pesant sur les prix qui sont au plus bas depuis plusieurs années.

Notre activité a aussi subi les effets négatifs de quelques changements importants dans notre environnement :

- la baisse du prix du pétrole, avec pour corolaire la baisse du prix de l'éthanol, a eu comme conséquence, pour de nombreux sucriers, la tentation de produire plus de sucre, ce qui renforce encore les stocks déjà pléthoriques. Autre conséquence de la baisse du prix du pétrole : le report par le groupe Total de la construction d'une usine de PLA dont l'annonce était prévue en 2015. Pour Galactic, cette décision a des conséquences graves, qui nous ont amenés à procéder à une réduction de valeur significative de € 14,5 millions, sans effet sur les comptes consolidés et statutaires de Finasucre.
- la dévaluation du real brésilien (BRL) par rapport à l'USD, due à un fort ralentissement de l'économie brésilienne ; cette dévaluation de plus de 20% ces quatre derniers mois a donné aux producteurs brésiliens, dont bon nombre sont en grande difficulté, un ballon d'oxygène pour continuer à produire du sucre.

Les ventes de sucre dans tous les pays où nous sommes actifs ont été influencées négativement par des conditions de marché difficiles, particulièrement en Europe, où les prix du sucre européen ont brutalement chuté, passant de plus de 700 €/T à 400 €/T.

Ceci est le résultat d'une série de mesures prises par la Commission Européenne pour rapprocher les prix européens de ceux du marché mondial.

Année difficile pour Naturex, qui a souffert d'un manque de croissance et de coûts structurels trop élevés. Un changement de management et des actions correctives ont eu lieu, qui devraient produire des résultats satisfaisants.

Les diversifications immobilières se sont développées favorablement durant l'exercice.

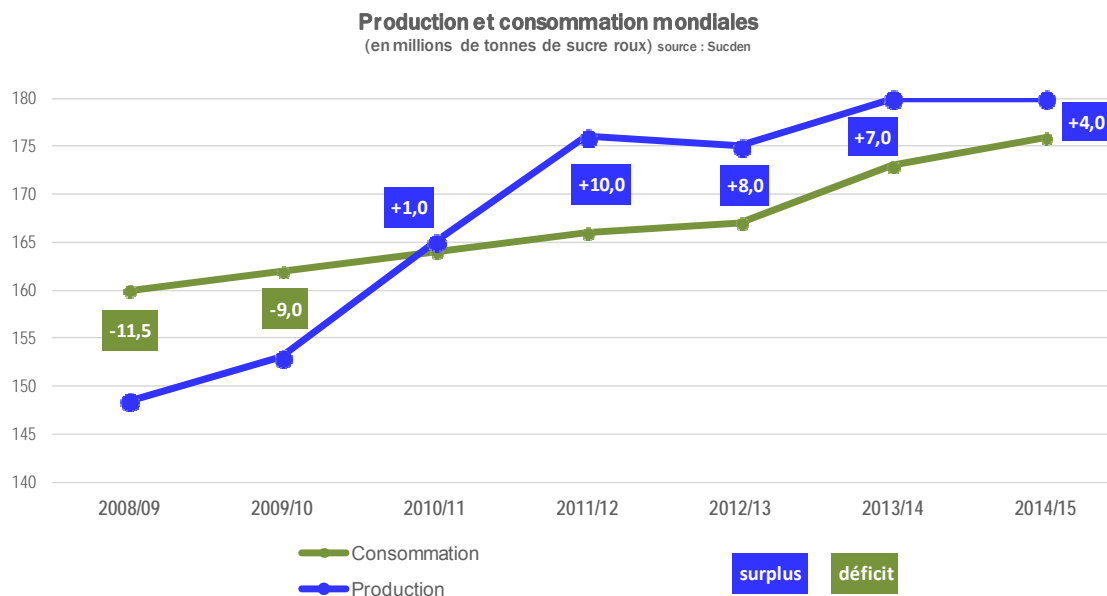
Dans ces circonstances, notre EBITDA a plongé de € 67,6 millions à € 30,2 millions.

Les perspectives pour l'année 2015/2016 ne sont malheureusement pas meilleures. Nous ne devrions pas espérer une amélioration de la rentabilité avant que l'excédent de sucre mondial ne soit résorbé.

Malgré cette année difficile, nous vous proposons un dividende inchangé, qui devrait pouvoir être maintenu pour le prochain exercice.

II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2014/2015 et prévisions pour 2015/2016)

2014/2015 devrait être la cinquième année consécutive de surplus de production de sucre par rapport à la consommation. Ce surplus est en diminution (4 millions de tonnes comparé à 7 millions de tonnes il y a un an), certes, alors que l'on espérait un bilan plutôt en équilibre.



La tendance baissière des prix mondiaux s'est poursuivie durant l'année; ceux-ci ont atteint leur prix le plus bas depuis six ans (12,45cts/lb). Cette baisse résulte d'un niveau de stocks mondiaux trop élevé (40% de la consommation mondiale), de la baisse des prix pétroliers rendant la production d'éthanol-carburant moins attractive que la production de sucre, et de la dépréciation du real brésilien, incitant les industries locales à produire du sucre, ce qui ne réduit pas le surplus mondial.

Pour 2015/2016, les fondamentaux actuels ne permettent pas d'entrevoir un redressement significatif des cours mondiaux du sucre.



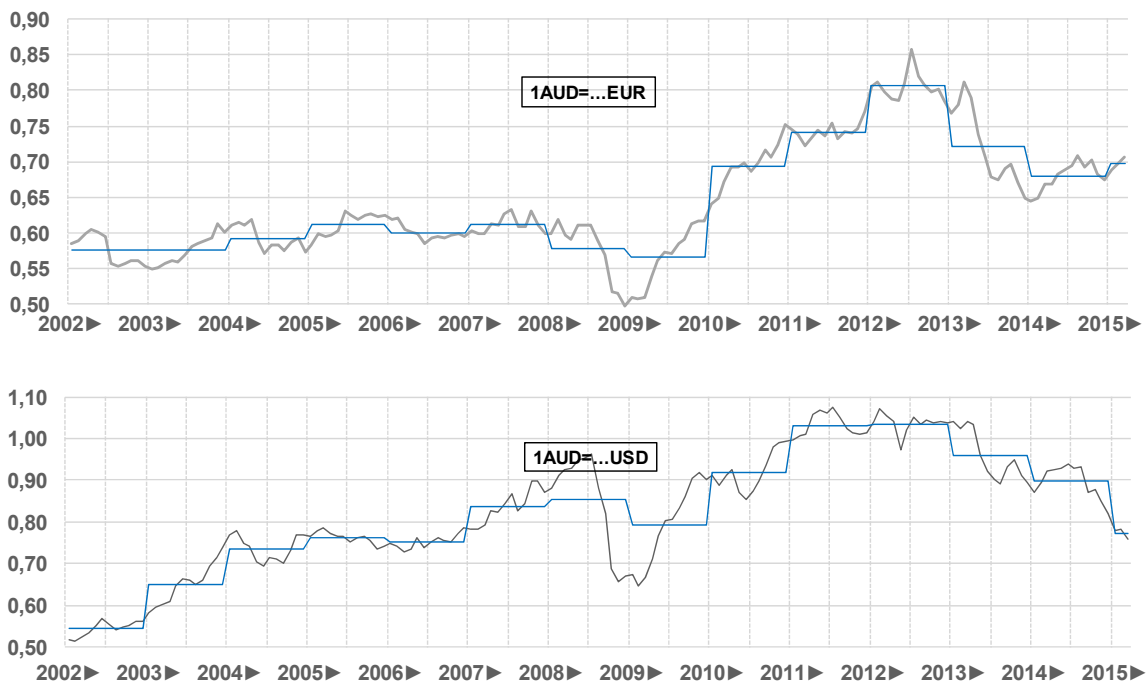
III. Activités industrielles du groupe

Bundaberg Sugar Group (Australie) - filiale consolidée

L'année dernière, nous indiquions que l'économie australienne avait connu un coup de frein important. Celui-ci était la conséquence d'un ralentissement de l'économie chinoise; en effet, l'Australie exporte massivement ses matières premières, et plus particulièrement ses minerais, vers la Chine. La conjoncture chinoise ne s'étant pas améliorée, l'économie australienne a continué à souffrir, malgré une volonté marquée de la Banque Centrale australienne de la relancer par des coupes successives dans le taux directeur du pays, actuellement à 2%. L'effet escompté sur le taux de change vis-à-vis du dollar américain a été atteint (baisse de 17% du dollar australien), mais cela n'a pas permis à l'industrie australienne de compenser la baisse importante de l'activité minière, qui reste le moteur principal de l'économie du pays.

Dans cet environnement économique morose, l'Australie n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs budgétaires et a enregistré un septième exercice déficitaire (-2,8% du PIB). Les perspectives du gouvernement libéral ne sont pas encourageantes et à ce stade, il n'est pas anticipé de retour à l'équilibre budgétaire avant 2019/2020, au plus tôt. La dette du pays s'élève désormais à 23% du PIB et la croissance est estimée à 3,25% pour l'exercice 2015/2016. Le taux de chômage est toujours de l'ordre de 6% et ne devrait pas trop évoluer; quant à l'inflation, elle est maîtrisée à 1,75%, avec des prévisions à 2,5% pour les prochaines années.

Evolution du Dollar australien
versus USD et versus EUR
taux moyens mensuels et annuels



Le dollar australien s'est, comme évoqué ci-dessus, déprécié par rapport au dollar américain, mais s'est légèrement renforcé par rapport à l'Euro. Vis-à-vis de l'Euro, le dollar australien est resté relativement stable.

Campagne 2014

La campagne 2014 aura été marquée par deux événements majeurs : l'incendie qui a occasionné de gros dégâts à l'usine de Bingera à quelques jours du début de la campagne, ainsi que des conditions climatiques assez sèches, alors même que la campagne précédente avait été impactée par les inondations records de janvier 2013. Au total, les deux usines ont broyé plus de 1,56 million de tonnes de canne contre 1,50 million lors de la campagne précédente (hausse de 4%).

L'usine de Millaquin a terminé le 17 novembre 2014, après avoir broyé plus de 880.000 tonnes de canne en 140 jours, soit 3,5% de plus que l'année dernière. En revanche, le broyage moyen sur la campagne aura été de 6.290 tonnes contre 6.970 tonnes la campagne précédente, ce qui est une réelle déception. Enfin, malgré un broyage journalier moyen, l'extraction de l'usine a été particulièrement médiocre, puisqu'elle n'a pas atteint le taux de la campagne 2013 et encore moins l'objectif fixé lors de l'exercice budgétaire. Compte tenu de ces résultats opérationnels fort décevants, dus à des facteurs humains principalement, des mesures ont été prises afin que le fonctionnement des usines soit suivi de très près.

Comme évoqué ci-dessus, l'usine de Bingera a connu une campagne 2014 compliquée avec l'incendie intervenu à quelques jours du début de celle-ci. Plus de 680.000 tonnes de canne ont été broyées en 98 jours, l'usine ne tournant que cinq jours par semaine contre sept à Millaquin, contre 670.000 tonnes l'année précédente en 93 jours. Tout comme pour Millaquin, le broyage moyen est en baisse (de 3,6%) par rapport à la campagne précédente, ainsi que l'extraction. S'il y a des raisons évidentes aux soucis rencontrés par Bingera lors de la campagne 2014, les résultats n'en restent pas moins décevants.

Les résultats de la campagne 2014 de Bundaberg Sugar sont les suivants :

Campagnes	(en '000 de tonnes)	2014	2013
Cannes traitées		1.565	1.503
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar		478	435
Production sucre roux		230	214
Production sucre raffiné		135	133

L'année dernière, nous évoquions l'annonce de la sortie de nombre de nos concurrents du groupement historique de commercialisation du sucre roux à destination de l'export (QSL). Cette décision unilatérale de nos collègues a non seulement remis en question l'existence de QSL, mais a, et c'est l'élément le plus important, poussé le gouvernement australien à étudier une intervention dans le processus de commercialisation du sucre, afin de garantir aux fermiers les meilleures conditions possibles pour leur canne. Ce processus est long et fastidieux et, à ce jour, aucune résolution gouvernementale n'a été prise. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il soit décidé de ne pas changer la structure actuelle, ce que le lobby des sucriers défend très fortement.

Alors que les conditions climatiques pour la campagne 2014 ont été assez médiocres du fait du manque de pluie dans la région de Bundaberg, on ne peut pas en dire autant pour la campagne 2015 à venir. En effet, les conditions ont été plutôt favorables et nous nous attendons à un rebond assez important de la production pour la prochaine campagne. Néanmoins, nous restons très vigilants pour la campagne 2016, car le phénomène d'*El Nino* semblerait être le scénario privilégié par les météorologues pour le reste de l'année 2015.

Outre l'incendie de l'usine de Bingera et les réflexions menées par le gouvernement sur l'avenir de l'industrie sucrière australienne, l'année a été marquée par une baisse des prix sur le marché mondial (33% sur la période), partiellement compensée par la dépréciation du dollar australien (17% sur la période). L'activité de la raffinerie a, quant à elle, subi une compétition accrue sur les prix.

La société a continué d'investir au cours de l'exercice, principalement dans les terres afin d'en augmenter le taux d'utilisation, dans les usines pour continuer à les fiabiliser dans l'optique d'une meilleure utilisation de leur capacité de broyage, ainsi que chez Bundaberg Walkers pour achever sa remise en état suite aux inondations de janvier 2013.

L'activité de vente de mélasse a connu, à nouveau, une très bonne année bénéficiant notamment de la sécheresse dans la plupart du Queensland.

Bundaberg Walkers, bien que nettement mieux outillée que précédemment, et bénéficiant d'une dépréciation du dollar australien, connaît encore des temps difficiles, car la plupart des investissements dans l'industrie sucrière mondiale sont reportés par manque de rentabilité.

Au niveau de l'immobilier, la société bénéficie toujours d'un plein rendement de ses immeubles idéalement situés dans le cœur de Brisbane. Le quartier dans lequel se trouvent les immeubles est l'extension logique du centre des affaires et il se développe très rapidement. La société sera idéalement localisée pour profiter de ce développement futur. L'activité sable commence à générer de la trésorerie et nous cherchons à augmenter les volumes extraits de notre sablière. Enfin, la société s'est entièrement désengagée de la ville de Nambour, dans laquelle elle possédait encore des terres suite à la fermeture de son usine en 2002.

Les résultats consolidés de Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2015 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'année dernière. Le chiffre d'affaires est en nette baisse, illustration principale des conditions de marché difficiles auxquelles notre filiale a dû faire face. L'impact des prix du sucre au niveau mondial a, quant à lui, été contrebalancé par l'évolution du taux de change entre les dollars australien et américain. Notons néanmoins le bon résultat de la filière mélasse, qui vient compenser cette diminution, ainsi que la contribution de l'activité « macadamia » qui génère, pour la première année, un flux de trésorerie positif.

<i>en '000 AUD</i>	2014/2015	2013/2014
Chiffre d'affaires	229.935	248.823
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	14.824	26.373
Amortissements	(8.283)	(8.042)
Résultat avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)	6.542	18.331
Résultats financiers courants	(2.097)	(902)
Résultats sur instruments financiers de couverture	(3.886)	(6.650)
Résultats avant éléments exceptionnels	558	10.780
Résultats exceptionnels	(694)	4.839
Impôts	216	(5.423)
Résultat net	80	10.197

L'EBITDA s'élève à AUD 14,8 millions, en diminution par rapport à l'année dernière. Comme évoqué ci-dessus, ceci est le reflet des conditions de marché difficiles connues par Bundaberg Walkers.

Bundaberg emploie 392 personnes et 52 travailleurs saisonniers pour la campagne. Une légère réduction des charges salariales est à noter.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 2,1 millions, en détérioration par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du fait que l'année dernière, nous avons encore des dividendes pour nos actions STL. Le résultat financier lié aux instruments financiers est quant à lui en amélioration par rapport à l'année dernière.

Iscal Sugar SA (Belgique) - filiale consolidée

Iscal Sugar est le second producteur de sucre en Belgique.

La campagne sucrière 2014

Iscal Sugar a débuté les réceptions de betteraves le 1 octobre 2014, pour les clôturer le 17 janvier 2015. Les conditions climatiques furent idéales et la campagne s'est déroulée sans problème technique majeur.

Voici les chiffres-clés des deux dernières campagnes :

	2014	2013
Nombre de planteurs	2.822	2.867
Superficie (Ha)	15.276	17.041
Rendement (T/Ha)	84	76
Production de sucre (T en blanc)	203.185	210.319
Nombre de jours de campagne	109	108

L'usine de Fontenoy est capable de travailler environ 12.000 tonnes de betteraves par jour, ce qui l'inscrit dans une moyenne européenne très honorable et nous permet de produire le quota en environ 100 jours.

Près de 15% de l'énergie consommée par la sucrerie de Fontenoy est d'origine verte, alors que la moyenne européenne est de l'ordre de 5%.

Sur le plan commercial, le prix moyen européen a fortement baissé, suivant ainsi l'évolution des prix mondiaux.

Isocal réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 153,6 millions, en diminution de € 39,3 millions par rapport à l'exercice précédent. Le cash flow d'exploitation est de € 8,7 millions (- € 31,6 millions par rapport à 2013/2014 par l'effet de l'importante baisse des prix de vente). Notons néanmoins que les divisions « retail » et « caramel » ont contribué positivement au résultat.

Le bénéfice net consolidé d'Isocal est de € 7,4 millions (comparé à € 27,1 millions l'an dernier.) Un dividende brut de € 10,2 millions sera distribué pour l'exercice 2014/2015.

Compagnie Sucrière SA (République Démocratique du Congo) - filiale non consolidée

D'après les estimations de la Banque Centrale du Congo, le PNB aurait crû de 8,9% en 2014, principalement grâce à l'industrie minière. La situation monétaire est restée stable, avec un taux d'inflation de 1,4% à Kinshasa et un taux de change inchangé de 925 CDF contre le dollar US.

Tous ces développements positifs ne doivent pas occulter le fait que notre filiale évolue dans un climat d'affaires pénible et continue de souffrir d'une grande insécurité juridique, administrative, fiscale et parafiscale.

La campagne 2014 a été meilleure, avec une production nette de 81.134 tonnes de sucre (80.457 tonnes en 2013 et 63.407 tonnes en 2012).

Notre filiale a pu maintenir son prix de vente toute l'année, malgré la baisse des prix mondiaux du sucre et une régression des parts de marché au détriment des importateurs. La production de 4 millions de litres d'alcool éthylique a été vendue sur le marché local, mais la concurrence d'alcools importés devient très importante. Le développement des ventes de Kwilu Rhum continue positivement.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie employait 1.881 personnes permanentes (en réduction de 7% par rapport à 2013), auxquelles se sont joints 906 travailleurs saisonniers (en diminution de 42%) pour réaliser la campagne.

Notre filiale a clôturé l'exercice 2014 en perte de 0,8 milliards CDF (comparée à une perte de 9,5 milliards en 2013). Cette perte résulte essentiellement de la constitution au cours de l'exercice de provisions pour pensions.

Kwilu Briques SARL (République Démocratique du Congo) - filiale non consolidée

Cette filiale est détenue à 66% par Finasucre et à 34% par la Compagnie Sucrière.

Kwilu Briques, projet encore en phase de développement, est une briqueterie congolaise spécialisée dans la terre cuite utilisant de l'argile présente sur le site de la Compagnie Sucrière. Son procédé industriel de fabrication est unique et utilise la bagasse excédentaire provenant de la production du sucre comme combustible écologique.

Elle offrira une gamme simple de matériaux en terre cuite accessibles et de qualité pour le développement de l'habitat en République Démocratique du Congo.

Galactic SA (Belgique) et ses filiales consolidées - filiale consolidée

Notre filiale Galactic est consolidée dans le groupe, ainsi que ses filiales en Chine, au Japon, aux USA et en Belgique.

La pression sur les prix dans un marché qui reste très concurrentiel est toujours d'actualité. L'usine belge a connu une augmentation des ventes de spécialités et de son chiffre d'affaires.

L'usine chinoise enregistre une baisse de ses volumes de ventes et clôture l'exercice avec un résultat net en diminution par rapport à l'année dernière.

La filiale américaine connaît une amélioration de ses activités commerciales et industrielles par rapport à l'an dernier.

Futero, filiale commune avec Total Petrochemicals & Refining, continue le développement et l'amélioration des technologies relatives au PLA, avec le support continu de ses actionnaires.

Le cash-flow d'exploitation de Galactic progresse par rapport à l'an dernier, mais l'exercice se clôture avec une perte nette de € 13 millions (comparée à une perte de € 1,6 million l'année dernière); cette perte provient d'une réduction de valeur importante enregistrée sur la participation dans Futero pour tenir compte de l'absence de projet industriel à court terme pour le PLA, vu le cours historiquement bas du baril de pétrole.

IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels

S.G.D. sas (France) - participation consolidée

Le seul actif de S.G.D. est une participation de 23,14% dans la société française Naturex, cotée à la bourse de Paris. S.G.D. en est le premier actionnaire.

Au cours de l'exercice sous revue, notre filiale française S.G.D. a procédé à une augmentation de capital souscrite par Unigrains (société française de participations dans l'agroalimentaire), qui devient actionnaire pour 16,03%. Cette opération a permis à S.G.D. de souscrire sa part dans l'augmentation de capital de Naturex en juin 2014 et de renforcer sa position.

La participation dans Naturex n'est pas consolidée dans les comptes de S.G.D., mais elle mise en équivalence directement chez Finasucre.

S.G.D. clôture l'exercice au 31 mars 2015 avec un bénéfice de € 86.837.

Naturex SA (France) - participation mise en équivalence

Créée en 1992, Naturex est aujourd'hui le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale. Le Groupe, organisé autour de trois marchés stratégiques – Aliments & Boissons, Nutrition & Santé et Soins Personnels - produit et commercialise des ingrédients naturels pour les industries agroalimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

Naturex, dont le siège social est basé à Avignon, emploie plus de 1.600 personnes et dispose de 8 bureaux de sourcing à travers le monde et de 16 usines performantes en Europe, au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil, au Chili, en Australie et en Inde. Naturex bénéficie en outre d'une présence mondiale à travers un réseau commercial dédié dans plus de 20 pays.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur l'exercice 2014 s'élève à € 327 millions, en croissance de 2,0%. En voici la répartition :

Repartition géographique

Europe / Afrique	43%
Amériques	44%
Asie / Océanie	13%

Repartition par activité

Aliments & Boissons	65%
Nutrition & Santé	30%
Soins Personnels	2%
Travail à façon et divers	3%

La marge brute s'élève à € 194 millions, en baisse de 1% comparé à 2013. Le taux de marge brute se détériore légèrement pour atteindre 59,3% du chiffre d'affaires.

L'EBITDA s'élève à € 37 millions contre € 53 millions en 2013 (- 31%) avec une marge sur EBITDA à 11,5% du chiffre d'affaires, inférieure à celle de 2013.

Le résultat opérationnel s'élève à € 8 millions contre € 34 millions l'an dernier. Le résultat net (part du groupe Naturex) est une perte de 4 millions contre un bénéfice de € 17 millions en 2013.

Naturex a connu une année difficile. Son manque de croissance et des coûts structurels trop élevés ont donné lieu à des actions correctrices, notamment un changement de management, qui devraient générer des résultats en amélioration.

Au niveau du groupe Finasucre, le résultat de Naturex est mis en équivalence et contribue à hauteur de - € 0,9 million dans le résultat consolidé.

V. Participations dans le secteur immobilier

Devolder SA (Belgique) - filiale consolidée

L'immeuble a connu une hausse du taux d'occupation et une légère baisse du taux de loyers, quoique ceux-ci soient conformes au marché. Devolder clôture l'exercice avec un EBITDA de € 82.324 et un bénéfice à affecter de € 29.999.

DESCRIPTIF

Un immeuble de rapport rue de Rollebeek à Bruxelles, comprenant :
2 rez-de-chaussée commerciaux
5 appartements meublés

JV Kin SA (Luxembourg) - filiale non consolidée

Cette filiale, détenue en association à 50/50 avec Unibra, a clôturé son exercice avec un bénéfice net de € 556.864.

Ses filiales Ebeya sarl, Ebale Résidence sarl, Cores sarl et Socagrim sarl, établies à Kinshasa, ont clôturé l'exercice 2014 avec de légères pertes, sauf La Raquette sarl.

Ses immeubles bâtis connaissent cependant de bons taux d'occupation.

DESCRIPTIF

- Socagrim donne en location un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière
- Ebale Résidence achève la construction d'un immeuble de 11 appartements de haut standing en bordure du fleuve
- La Raquette détient une villa de rapport de haut standing au bord du fleuve
- Ebeya possède un immeuble de rapport mixte (bureaux et appartements) dans le centre des affaires
- Cores est une agence immobilière à Kinshasa

SC (société civile) et SCA (société civile anonyme) des Galeries

Royales Saint-Hubert (Belgique) - participations non consolidées

Finasucre détient maintenant 19,21% de la SC, laquelle détient 75% de la SCA aux côtés de Finasucre (25%). La SCA possède et exploite le vaste ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation (initié en 2010) pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

La SC clôture l'exercice au 31 décembre 2014 par un bénéfice de € 0,2 million (comparé à une perte de € 0,1 million en 2013).

La SCA clôture l'exercice au 31 décembre 2014 avec un bénéfice de € 0,8 million (comparé à un bénéfice de € 0,6 million en 2013).

DESCRIPTIF

Construite en 1845, la galerie classée est idéalement située au cœur de Bruxelles

▪ *Superficie locative* : env. 40.000 m² de magasins, bureaux, appartements et espaces culturels

▪ *Chiffres-clés de la SCA* ('000€)

	31/12/14	31/12/13
Revenus locatifs	4.529	3.806
EBITDA	2.872	2.037

Aedifica (SIR - société immobilière réglementée publique) (Belgique) - participation non consolidée

Notre participation est de 5,01% dans cette SIR, cotée en bourse de Bruxelles. Elle développe son portefeuille immobilier en Belgique et en Allemagne (€ 94 millions investis durant l'exercice), en respectant un ratio strict d'endettement à moyen et long terme. La durée moyenne résiduelle des baux en cours est de 19 ans.

Aedifica a clôturé l'exercice au 30 juin 2014 avec un bénéfice de € 20,3 millions avant IAS 39 et 40 (€ 17 millions en 2013) et de € 21,4 millions après (€ 27,7 millions en 2013).

DESCRIPTIF

•Composition du portefeuille immobilier :

864 appartements - 52 sites de maisons de repos et 6 hôtels. Au total 376.000m² bâtis.

•Chiffres-clés ('000€)	30/06/14	30/06/13
Revenus locatifs	40.675	36.230
Résultat net (part du groupe)	21.385	27.671
Juste valeur des immeubles	785.000	643.000

Compagnie Het Zoute (Belgique) - participation non consolidée

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennisclub, de seize fermettes d'habitation qui sont louées, et encore de terrains. La Compagnie s'est aussi investie à Hardelot (France) et à Cadzand (Pays-Bas), une petite station balnéaire située aux portes de Knokke.

Finasucre détient 3,7% de la compagnie Het Zoute SA. Celle-ci a clôturé l'exercice avec un bénéfice de € 4,5 millions (comparé à un bénéfice de 4,6 millions en 2013).

•Chiffres-clés ('000€)	31/12/14	31/12/13
Revenus	28.701	21.382
Résultat net (part du groupe)	4.497	4.631

VI. Autres participations

BeCapital Private Equity (Sicar) (Luxembourg)

La participation de Finasucre dans cette société luxembourgeoise à capital variable est de 6,74%.

Situation financière

Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2015

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en dollars australiens (AUD) et traduites en Euro dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Taux des devises	au		moyen 12 mois		Taux des devises	au		moyen 12 mois	
	31-03-2015	31-03-2014	1-04-2014	1-04-2013		31-03-2015	31-03-2014	1-04-2014	1-04-2013
1 AUD = EUR	0,7065	0,6693	0,6905	0,6965	1 AUD = USD	0,7601	0,9228	0,8755	0,9303
	+ 5,6%		- 0,9%			- 17,6%		- 5,9%	

Au 31 mars 2015, l'AUD s'est légèrement apprécié par rapport par rapport à l'Euro, alors que par rapport à l'USD, il s'est significativement déprécié. L'USD est la monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en Euro de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis neuf ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent d'une appréciation de + 5,6% (après - 17,6% l'exercice précédent) de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'Euro, observée aux dates des bilans. L'intégration globale des postes actifs et passifs de notre filiale consolidée Finasucre Investments (Australia) Pty Limited, convertis en Euro au cours de clôture, produit la quasi totalité de l'écart de conversion repris dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion augmente de € 16,2 millions par rapport à l'an dernier (€ 24,2 millions en 2015 contre € 7,9 millions en 2014).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

Ecart de consolidation (- € 4,3 millions) : la réduction de cette rubrique correspond principalement à l'amortissement annuel (20%) des goodwill provenant des rachats d'actions propres antérieurs réalisés par Iscal.

Immobilisations corporelles (+ € 13,8 millions) : l'essentiel de cette augmentation provient de l'acquisition de nouvelles terres en Australie et de l'appréciation de l'AUD par rapport à l'Euro.

Immobilisations financières (+ € 19,5 millions) : cet accroissement provient :

(i) de l'augmentation des entreprises mises en équivalence (+ € 20 millions) faisant suite à l'augmentation de capital de Naturex. Notons que les écarts de consolidations (positifs et négatifs) de l'intégration globale de S.G.D. et de la mise en équivalence de Naturex ont été totalement affectés à la participation dans Naturex.

(ii) de la diminution des participations dans les autres entreprises (- € 0,6 million) expliquée chez Finasucre par le remboursement d'une partie de l'investissement dans BeCapital faisant suite à sa mise en liquidation compensée par le renforcement du groupe dans les Galeries Royales Saint-Hubert, Aedifica et la Compagnie Het Zoute. Bundaberg a, quant à elle, augmenté sa participation dans Buderim Ginger.

Stocks et commandes en cours d'exécution (+ € 3,3 millions) : l'augmentation est essentiellement attribuée à Bundaberg (+ € 13,8 millions), où l'on note une augmentation des volumes de sucre brut stocké et des travaux en cours de Bundaberg Walkers. Cette augmentation est contrebalancée par la diminution importante des stocks chez Iscal (- € 12,2 millions), directement liée à la baisse de son prix de revient, suite à la faiblesse du prix moyen du sucre européen, qui entraîne l'absence de surpris des betteraves. Les stocks dans le groupe Galactic ont, eux-aussi, quelque peu augmenté.

Créances à un an au plus (+ € 8,4 millions) : les créances commerciales augmentent chez Finasucre suite à l'évolution positive de l'activité commerciale en République Démocratique du Congo et à une légère augmentation du délai de paiement. Une avance à court terme à Kwilu Brique a été octroyée durant l'exercice, ce qui explique la variation des autres créances. Chez Bundaberg, l'augmentation des créances commerciales est liée à l'augmentation du volume de vente sur les derniers mois de l'année.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 5 millions) : l'augmentation de trésorerie d'Isçal (+ € 2,5 millions) expliquée par un remboursement important de TVA perçu juste avant la clôture, l'augmentation de trésorerie du groupe Galactic, résultant principalement de l'évolution du taux de change chez B&G et du crédit fournisseur octroyé par son partenaire (+ € 1,3 million), ainsi que l'augmentation de trésorerie de Finasucre, suite à l'évolution des participations et de l'activité commerciale (+ € 1,2 million), expliquent en grande partie cette augmentation nette de la trésorerie du groupe.

Plus-values de réévaluation (+ € 2,4 millions) : cet écart positif est exclusivement expliqué par l'appréciation du dollar australien décrite ci-avant.

Réserves (- € 5,4 millions) : la majeure partie de cette variation provient de la diminution des réserves (part du groupe) générées par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées et les dividendes distribués.

Ecarts de conversion (+ € 16,3 millions) : voir le commentaire ci-dessus à ce sujet.

Provisions pour risques et charges et impôts différés (+ € 0,4 million) : cette rubrique est relativement en ligne par rapport à l'exercice précédent.

Dettes à plus d'un an (+ € 2,7 millions) : l'évolution est principalement expliquée par (a) le financement bancaire de S.G.D. (+ € 5 millions) utilisé exclusivement pour renforcer sa participation dans Naturex et (b) le reclassement d'une partie de la dette australienne en dette court terme (- € 2,4 millions) .

Dettes à un an au plus (+ € 17,2 millions) : les dettes financières augmentent globalement de € 17,6 millions, surtout chez Bundaberg qui, comme expliqué ci-dessus, a reclassé une partie de sa dette long terme mais a aussi étendu le financement de son besoin en fond de roulement (+ € 14,2 millions), et chez Galactic qui, cette année, a utilisé ses lignes de crédit court terme (+ € 1,5 million). Les dettes commerciales diminuent de € 3,6 millions (- € 7,3 millions chez Isçal Sugar en dettes betteraves ; + € 1,7 million chez Bundaberg lié au timing des facturations et + € 1,1 million pour le groupe Galactic puisque B&G a bénéficié cette année d'un crédit fournisseur auprès de son partenaire). Les acomptes reçus sur commandes enregistrées chez Bundaberg Walkers augmentent de € 1,9 million, en raison à l'augmentation des commandes en cours.

Comptes de régularisation au passif (- € 1,8 million) : c'est dans cette rubrique que les revenus anticipés des licences Futerro sont comptabilisés. Ceux-ci sont reconnus sur huit années et diminuent proportionnellement chaque année.

RESULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €	2014/2015	2013/2014
Chiffre d'affaires	389.154	437.915
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	30.183	67.569
Amortissements ordinaires	(17.114)	(16.547)
Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)	13.068	51.023
Résultats financiers courants	(843)	(204)
Amortissement des goodwill de consolidation	(4.282)	(4.702)
Résultats financiers non courants	(1.694)	(153)
Résultats avant éléments exceptionnels	6.250	45.964
Résultats exceptionnels	2.983	5.955
Impôts	(4.134)	(19.559)
Résultat net	5.099	32.361
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(916)	3.596
Résultat net des entreprises consolidées	4.184	35.957

La dépréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'Euro (- 0,9%) a une influence peu significative sur les écarts constatés du compte de résultats. Ce sont donc les niveaux d'activités des entreprises consolidées qui expliquent les écarts constatés.

Ventes et prestations (- € 62,3 millions) : cette diminution s'explique principalement comme suit :

- chez Iscal (- € 52,8 millions) : importante diminution du prix de vente moyen du sucre européen combinée à une baisse des volumes vendus
- chez Bundaberg (- € 14 millions) : conditions de marché difficiles pour Bundaberg Walkers et légère diminution de volume; la baisse des prix du sucre sur le marché mondial a été contrebalancée par l'évolution du taux de change entre dollar australien et américain
- chez Galactic (+ € 1,7 million) : augmentation du volume des ventes
- chez Finasucre (+ € 2,8 millions) : ventes à la Compagnie Sucrière en augmentation et ventes Ebale (filiale de JV Kin) qui n'étaient pas présentes l'année précédente

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements) dans les filiales consolidées reste proportionnel à l'évolution du chiffre d'affaires et diminue de € 24 millions. Le coût des approvisionnements est en diminution de € 30 millions (diminution généralisée du prix moyen du sucre et du prix des betteraves), les services et bien divers augmentent de € 7,1 millions (travail à façon chez Iscal et coûts de transport chez Bundaberg). Le coût du personnel a diminué de € 1,3 million.

Bundaberg avait constitué en 2013 une provision pour risques et charges pour faire face à des remises en état des installations endommagées par les inondations. L'utilisation de cette provision a été faite en 2014.

Cash flow d'exploitation (EBITDA) (- € 37,4 millions) : les EBITDA d'Iscal Sugar et de Bundaberg baissent respectivement de - € 31,8 millions et - € 8,1 millions, tandis que ceux de Galactic et de Finasucre (activité commerciale) sont en augmentation, respectivement de € 2,1 millions et de € 0,4 million.

Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT) (- € 38 millions) : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA car les amortissements ordinaires ont peu varié.

Résultats financiers courants et non courants (- € 2,2 millions) : l'écart s'explique par la diminution des produits financiers liés aux instruments dérivés australiens de - € 1,5 million et l'absence de dividende des actions STL qui ont été vendues l'année précédente.

Amortissement des goodwill de consolidation (- € 0,4 million) : le goodwill relatif à 2010 a été totalement amorti en 2014.

Résultats exceptionnels (- € 3 millions) : la diminution des charges exceptionnelles est compensée par une diminution nettement plus importante des produits exceptionnels. La récupération du trop-perçu sur les cotisations à la production chez Iscal (2001 à 2005) explique les produits exceptionnels.

Impôts (- € 12,6 millions) : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables. L'impôt total est en revanche supérieur à cause d'impôts différés chez Bundaberg, augmentant le taux d'impôt appliqué sur ses résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidé du groupe.

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2015

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations financières (- € 0,7 million) : cette légère diminution globale provient du remboursement d'une partie de l'investissement dans BeCapital faisant suite à la mise en liquidation du fond, contrebalancée par les actions nouvelles acquises par Finasucre dans Naturex, la SC Galeries Royales Saint-Hubert, Aedifica et la Compagnie Het Zoute.

Actifs circulants

Créance à plus d'un an : il s'agit de la créance sur l'Etat congolais détenue depuis 1980 (suite aux accords de rétrocession des actions Compagnie Sucrière).

Créances à un an au plus (+ € 4,7 millions) : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et de l'assistance au management. Les autres créances sont le montant de notre avance à court terme renouvelable faite à Iscal Sugar et à Kwilu Briques, projet de briqueterie en République Démocratique du Congo.

Placement de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 1,1 million) : essentiellement les mouvements des immobilisations financières et le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et au payroll.

Comptes de régularisation (- € 0,3 million) : composé surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation - Réserves : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves disponibles qui augmentent de € 4 millions selon transfert et affectation du résultat, et les réserves immunisées qui diminuent de - € 0,7 million (transfert aux réserves disponibles).

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Provisions pour risques et charges

Relatives à la créance sur l'Etat congolais.

Dettes

Dettes à un an au plus (+ € 0,9 million) : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée.

RESULTATS

Ventes et prestations (€ 9 millions) : ce sont les facturations de l'activité commerciale et de l'assistance au management qui font apparaître une augmentation par rapport à l'exercice précédent, liée à une augmentation du volume d'activité, incluant notamment la gestion logistique des approvisionnements importés destinés à la construction de l'immeuble à appartements de JV Kin à Kinshasa.

Coûts des ventes et des prestations (€ 8,2 millions) : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées ; de même pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité.

Bénéfice d'exploitation (€ 0,8 million) : c'est la hausse du volume de l'activité commerciale qui est à l'origine de ce gain.

Produits financiers (€ 13,5 millions) : il s'agit de € 11,7 millions de dividende Iscal Sugar. Cette année, Finasucre n'a pas reçu de dividende de Galactic ni de Compagnie Sucrière.

Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les dividendes encaissés relatifs aux autres immobilisations financières et aux gains de change.

Charges financières (€ 0,1 million) : elles diminuent (- € 0,3 million) car l'exercice précédent avait enregistré des pertes de change et des réductions de valeur sur le tax shelter. Notons cette année des moins-values réalisées sur obligations en portefeuille de placement.

Produits exceptionnels : ces produits diminuent (- € 2 millions) car l'exercice précédent avait enregistré la reprise de réduction de valeur sur BeCapital.

Impôts sur le résultat (- € 0,1 million) : Finasucre a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.) et utilise la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite dans la législation fiscale. C'est la raison pour laquelle l'impôt estimé est peu élevé en rapport avec le résultat avant impôts. La diminution d'impôts provient d'une régularisation sur l'exercice passé, à la suite de la faillite définitive de The Green Drinks, totalement réduite de valeur mais non fiscalement déductible lors de la clôture précédente.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre n'a pas eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.

Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 14.039.697 auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 19.511.562 pour former un bénéfice répartisable de € 33.551.259 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 9.600.000
Affectation aux autres réserves	€ 4.425.000
Résultat reporté à nouveau.....	€ 19.526.259

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25%, sera de € 90,00, équivalent à celui de l'année précédente.

Il sera payable à partir du 31 juillet 2015.

Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à chacun des administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2015.

Les mandats d'administrateur de Madame Florence Lippens et du Baron De Keuleneer viennent à échéance à l'issue de l'assemblée générale. Nous proposons leur réélection pour un nouveau mandat de 3 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2018.

Le mandat de Commissaire de ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof, vient à échéance à l'issue de l'assemblée générale. Il est rééligible et se représente à vos suffrages pour un nouveau mandat de 3 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2018.

Suppression des actions dématérialisées

La décision de supprimer la référence à l'existence d'actions dématérialisées a été actée par l'assemblée en juillet 2014 et à ce jour, toutes les actions dématérialisées ont été converties en actions nominatives.

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Quoique la restructuration du secteur sucrier européen ait produit des effets sur l'équilibre du bilan annuel sucrier, les activités en Europe dépendent de l'évolution du nouveau régime sucre qui échoit en 2017/2018
- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et Euro/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic) et à celle des taux d'intérêts
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...)
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Récemment confronté à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société
- La société ne détient aucune succursale
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement
- Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe
- Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
19 juin 2015

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2015

en '000 €

A C T I F	31-03-2015	31-03-2014
Actifs immobilisés	506.181	478.056
I. Frais d'établissement	-	-
II. Immobilisations incorporelles	1.904	2.795
III. Ecarts de consolidation (positifs)	68	4.350
IV. Immobilisations corporelles	335.316	321.478
A.Terrains et constructions	213.339	195.634
B.Installations, machines, outillage	108.263	102.395
C.Mobilier et matériel roulant	1.985	2.093
D.Location-financement et droits similaires	768	917
E.Autres immobilisations corporelles	266	284
F.Immobilisations en cours et acomptes versés	10.695	20.154
V. Immobilisations financières	168.894	149.434
A.Entreprises liées		
1.Participations		
A.Entreprises mises en équivalence		
1.Participations	119.186	99.156
B.Autres immobilisations financières		
1.Participations, actions et parts	49.623	50.200
2.Créances et cautionnements en numéraires	85	78
Actifs circulants	202.257	186.559
VI. Créances à plus d'un an	1.402	2.011
B.Autres créances	1.402	1.441
C.Impôts différés		570
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A.Stocks	106.999	106.958
1.Approvisionnements	39.094	32.815
2.En-cours de fabrication	53.034	61.130
3.Produits finis	14.732	12.690
4.Marchandises	140	322
6.Acomptes versés		
B.Commandes en cours d'exécution	4.828	1.565
VIII. Créances à un an au plus	75.948	67.001
A.Créances commerciales	63.972	59.614
B.Autres créances	11.976	7.387
IX. Placements de trésorerie	1.221	1.439
B.Autres placements	1.221	1.439
X. Valeurs disponibles	11.782	6.798
XI. Comptes de régularisation	76	786
TOTAL ACTIF	708.439	664.615

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2015

en '000 €

PASSIF	31-03-2015	31-03-2014
Capitaux propres	481.745	468.298
I. Capital	1.786	1.786
A.Capital souscrit	1.786	1.786
III. Plus-values de réévaluation	52.776	50.342
IV. Réserves consolidées	401.615	407.000
V. Ecarts de consolidation (négatifs)	34	34
VI. Ecarts de conversion	24.203	7.954
VII. Subsides en capital	1.331	1.183
VIII. Intérêts de tiers	35.708	22.242
Provisions, impôts différés et latences fiscales	27.560	27.127
IX. A. Provisions pour risques et charges	10.802	10.464
1.Pensions et obligations similaires	1.307	1.585
3.Gros entretiens et réparations	1.579	1.273
4.Autres risques et charges	7.917	7.606
B. Impôts différés et latences fiscales	16.758	16.663
Dettes	163.426	146.947
X. Dettes à plus d'un an	31.605	28.897
A.Dettes financières		
3.Dettes de location-financement et assimilées	161	3
4.Etablissements de crédit	26.839	24.197
5.Autres emprunts	898	991
D.Autres dettes	3.707	3.707
XI. Dettes à un an au plus	115.993	100.410
A.Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.796	3.195
B.Dettes financières		
1.Etablissements de crédit	31.695	26.500
2.Autres emprunts	16.674	4.227
C.Dettes commerciales		
1.Fournisseurs	42.668	46.302
D.Acomptes reçus sur commandes	2.788	859
E.Dettes fiscales, salariales et sociales		
1.Impôts	1.062	1.341
2.Rémunérations et charges sociales	6.667	6.688
F.Autres dettes	11.642	11.297
XII. Comptes de régularisation	15.828	17.641
TOTAL PASSIF	708.439	664.615

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2015

en '000 €

	31-03-2015	31-03-2014
I. Ventes et prestations	381.966	444.252
A.Chiffre d'affaires	389.154	437.915
B.Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(16.856)	(5.010)
C.Production immobilisée	680	931
D.Autres produits d'exploitation	8.988	10.416
II. Coût des ventes et prestations	(368.897)	(393.229)
A.Approvisionnements et marchandises		
1.Achats	225.103	242.298
2.Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(15.981)	(3.163)
B.Services et biens divers	80.449	73.322
C.Rémunérations, charges sociales et pensions	55.717	57.053
D.Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	17.114	16.547
E.Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	477	128
F.Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	322	(3.081)
G.Autres charges d'exploitation	5.696	10.125
H.Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	13.068	51.023
IV. Produits financiers	2.815	4.148
A.Produits des immobilisations financières	302	901
B.Produits des actifs circulants	1.094	1.014
C.Autres produits financiers	1.419	2.234
V. Charges financières	(9.633)	(9.207)
A.Charges des dettes	2.155	1.891
B.Amortissements sur écarts de consolidation positifs	4.282	4.702
C.Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]	84	227
D.Autres charges financières	3.113	2.387
VI. Bénéfice (Perte) courant avant impôts	6.250	45.964

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2015 (suite)

en '000 €

	31-03-2015	31-03-2014
VII. Produits exceptionnels	3.691	7.303
A.Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	1.136
B.Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	-	1.965
C.Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	296	
D.Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	730	4.237
F.Autres produits exceptionnels	2.664	(36)
VIII. Charges exceptionnelles	(707)	(1.348)
A.Amortissements et réduction de valeurs exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	293
B.Réductions de valeurs sur immobilisations financières	46	-
D.Provisions pour risques et charges exceptionnels [dotations,(utilisations)]	-	242
E.Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	632	809
F.Autres charges exceptionnelles	30	5
IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9.233	51.920
X. A.Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	767	967
B.Transfert aux impôts différés et latences fiscales	(775)	(3.841)
XI. Impôts sur le résultat	(4.126)	(16.685)
A.Impôts	4.280	16.689
B.Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(154)	(4)
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice	5.099	32.361
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence	(916)	3.596
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)	4.184	35.957
A.Part des tiers	(31)	1.951
B.Part du groupe	4.215	34.006

● I. Etat des frais d'établissement

en '000 €

**Frais
d'établissement**

a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

b) Mutations de l'exercice

- Amortissements

c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice

-

● II. Etat des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill
--	--	--	----------

a) Valeur d'acquisition

Au terme de l'exercice précédent

2.847

2.846

-

Mutations de l'exercice :

- Acquisitions y compris la production immobilisée

-

31

-

- Cessions et désaffectations

-

-

-

- Variation de périmètre

-

-

-

- Ecart de conversion

-

50

-

- Transferts d'une rubrique à une autre

-

(7)

-

Au terme de l'exercice

2.847

2.920

-

c) Amortissements et réductions de valeur

Au terme de l'exercice précédent

(1.227)

(1.670)

-

Mutations de l'exercice

- Actés

(521)

(396)

-

- Transférés d'une rubrique à une autre

-

-

-

- Variation de périmètre

-

-

-

- Ecart de conversion

-

(48)

-

Au terme de l'exercice

(1.749)

(2.114)

-

d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice

1.098

806

-

● III. Etat des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	147.757	248.607	10.501
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	3.293	4.125	447
- Cessions et désaffectations	(652)	(1.710)	(2.628)
- Transferts d'une rubrique à une autre	6.159	13.144	(1)
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	6.919	7.099	402
Au terme de l'exercice	163.476	271.265	8.721
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	70.992	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	-	-	-
- Ecart de conversion	3.821	-	-
Au terme de l'exercice	74.813	8.386	-
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(23.115)	(154.598)	(8.407)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.489)	(13.588)	(628)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	13	1.104	2.560
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	(1.974)	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(359)	(2.333)	(262)
Au terme de l'exercice	(24.950)	(171.388)	(6.737)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	213.339	108.263	1.985
	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	2.581	532	20.154
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	287	9	7.127
- Cessions et désaffectations	-	(2)	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	(1.974)	2	(17.323)
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	34	-	737
Au terme de l'exercice	927	541	10.695
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(1.663)	(248)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(466)	(26)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	1.974	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(4)	-	-
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(159)	(275)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	768	266	10.695

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	99.156	56.393
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions	15.794	2.776
- Transferts d'une rubrique à une autre	(4.363)	273
- Résultat de l'exercice	(916)	
- Dividendes versés	(196)	
- Variation de périmètre	5.937	-
- Cessions et retraits		(3.674)
- Ecart de conversion	4.633	95
- Divers	(858)	
Au terme de l'exercice	119.186	55.862
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent		(6.193)
Mutations de l'exercice :		
- Actées		(46)
- Reprises		-
- Ecart de conversion		-
- Transferts d'une rubrique à une autre		-
Au terme de l'exercice	-	(6.239)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	119.186	49.623
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		2.112
Mutations de l'exercice :		
- Additions		17
- Cessions et retraits		(13)
- Réductions de valeur actées		-
- Ecart de conversion		2
- Transférés d'une rubrique à une autre		(2.035)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		85
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		-

- V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière SA					
BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	31/12/14	CDF	37.365.809	(841.290)	60,00%
Buderim Ginger Ltd					
50 Pioneer Road Yandina, Qld 4561 (Australie)	30/06/14	AUD	39.520	(1.493)	10,12%
Bundysort Pty Ltd					
Gin Gin Road Bundaberg, Qld 4670 (Australie)	31/12/14	AUD	791	66	50,00%
SCA Galeries Royales Saint- Hubert					
5, Galerie du Roi 1000 Bruxelles (Belgique)	31/12/14	EUR	29.844	815	39,41%
SC Galeries Royales Saint- Hubert					
5, Galerie du Roi 1000 Bruxelles (Belgique)	31/12/14	EUR	26.683	187	19,21%
Aedifica (Sicafi)					
331 Avenue Louise 1000 Bruxelles (Belgique)	30/06/14	EUR	397.075	20.315	5,01%
Compagnie Het Zoute SA					
Prins Filiplaan 53 8300 Knokke- Heist (Belgique)	31/12/14	EUR	68.964	4.497	3,70%
JV Kin SA					
50 Route d'Esch 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	31/12/14	EUR	7.720	557	50,00%
Socagrim SARL					
Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/14	CDF	448.750	(11.758)	50,00%
Ebeya SARL					
Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/14	CDF	75.506	(38.806)	50,00%
Ebale Résidence SARL					
Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/14	CDF	(131.828)	(78.448)	50,00%
La Raquette SARL					
Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/14	CDF	96.681	54.907	50,00%
Cores SARL					
Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/14	CDF	(120.905)	(139.648)	50,00%
Kwilu Briques SARL					
BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	31/12/14	CDF	(45.912)	(55.314)	66,00%

● VI. Etat des réserves consolidées

en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	407.000
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	4.215
Affectation du résultat	(9.600)
Au terme de l'exercice	401.615

● VII. Etat des écarts de consolidation

en '000 €

	ECARTS DE CONSOLIDATION	
	Positifs	Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	4.350	(34)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	-	-
- variations dues à une diminution du % de détention	(4.363)	-
- amortissements	(4.282)	-
- transferts	4.363	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	68	(34)

● VIII. Etat des dettes

en '000 €

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de		
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	48	161	-
4. Etablissements de crédit	2.631	26.839	-
5. Autres emprunts	117	898	-
Autres dettes	-	3.707	-
Total	2.796	31.605	-

● IX. Résultats

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	389.153	437.915
Union Européenne	170.085	202.126
Australie	148.368	157.650
Autres pays	70.700	78.139
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	961	998
Frais de personnel et pensions	55.717	57.053
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	4.280	16.403
a. Impôts et précomptes dus ou versés	6.594	15.835
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	-	-
c. Suppléments d'impôts estimés	(2.314)	568
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-	286
a. Impôts et précomptes dus ou versés	-	286
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	3.250	3.685
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
Intérêts notionnels - déduction reportée	3.250	3.685
b. Latences passives	16.758	1.162
Impôts différés	16.758	1.162

● X. Droits et engagements hors bilan

en '000 EUR

	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de	
	l'entreprise	tiers
A 2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres		
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
- montant de l'inscription	5.471	-
- autres actifs gagés	-	-
A 5. b) Engagements résultant d'opérations relatives :		
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-

D. Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.

● XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières:		
- participations	14.610	34.493
2. Dettes :		
- à un an au plus	424	-
3. Créances :		
- à un an au plus	5.937	-

● XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires en '000 €

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	660
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	110
D. Emoluments des personnes liées au(x) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	117

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. REGLES DE CONSOLIDATION

Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques et nos filiales, la Compagnie Sucrière SA et Kwilu Briques SARL, implantées dans ce pays, ont été exclues du périmètre de consolidation.
- JV Kin SA (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus (Ebeya SARL, Ebale Résidence SARL, La Raquette SARL, Socagrim SPRL et Cores SARL). Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.
- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de Bundysort Pty Limited (Australie) mais cette société n'est pas reprise par intégration proportionnelle, vu la faible importance de cette participation.

Méthodes utilisées pour la consolidation

- Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint ; la participation dans Futerro en Belgique répond à ces critères. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

- Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

La participation de 23,14% dans Naturex, que détient notre filiale S.G.D., est traitée selon cette méthode.

- Différences de consolidation

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts de consolidation positifs » ou « Ecarts de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecarts de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

- Ecarts de conversion

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés, de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecarts de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

- Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis neuf ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît en compte de résultat la variation de la juste valeur de ses noyers de macadam lorsque ceux-ci sont encore en phase de croissance. Conformément aux normes comptables belges, aucun retraitement n'est nécessaire.
- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats ;
- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché de ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente ; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues ;
- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Isocal Sugar BV présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

- Annulation des opérations internes

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine et ses filiales, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

- Période de référence

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2015, à l'exception de B&G en Chine et ses filiales, de Futerro et de Naturex qui clôturent le 31 décembre 2014. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.

II. ÉTAT DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

selon la méthode de l'intégration globale sauf Futerro SA (intégration proportionnelle) et NATUREX (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
FINASUCRE SA	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 - 1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
FINASUCRE INVESTMENTS (AUSTRALIA) PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BUNDABERG SUGAR GROUP LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BUNDABERG WALKERS ENGINEERING LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BUNDABERG SUGAR LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
R&J FARM PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
NORTHERN LAND HOLDINGS LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
ISCAL SUGAR SA/ NV	Chaussée de la Sucrierie, 1 - 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	87,6%	87,6%
ISCAL SUGAR BV	Zuiveringweg, 14 - 8243 PZ Lelystad - Pays-Bas	87,6%	100%
DEVOLDER SA	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 - 1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	100%	100%
GALACTIC SA	Place d'Escanaffles, 23 - 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	55%	55%

GALACTIC INCORPORATED	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats-Unis	55%	100%
FUTERRO SA	Place d'Escanaffles, 23 -7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892 199 070	27,5%	50%
B&G (CONSOLIDEE AVEC B&G IMPORT-EXPORT ET B&G JAPAN)	Daqing road 73 - 233010 Bengbu - Chine	26,88%	60%
S.G.D. SAS	250, rue Pierre Bayle, BP81218 - 84911 Avignon Cedex 9 - France	83,2%	100%
NATUREX SA	250, rue Pierre Bayle, BP81218 - 84911 Avignon Cedex 9 - France	19,6%	23,6%

III. RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Bâtiments industriels :	20 ans
- Matériel d'exploitation :	10 ans
- Outillage :	3 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 ans
- Matériel informatique :	4 ans
- Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. *Cannes sur pied*

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. *Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures*

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. *Les produits en cours de fabrication et produits finis*

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

17. Dérogations aux règles d'évaluation

La créance de € 1,4 million (rubrique VI du bilan) sur l'Etat Congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière scarl, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2015

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 mars 2015, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2015 et les annexes (formant ensemble les « Comptes Consolidés ») ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Consolidés de Finasucre SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 708.439 milliers et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 4.184 milliers.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - "ISA's"). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Consolidés.

**Rapport du commissaire du 30 juin 2015 sur les Comptes Consolidés
de Finasucre SA pour l'exercice clos
le 31 mars 2015 (suite)**

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe au 31 mars 2015 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés conformément à l'article 119 du Code des sociétés .

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme complémentaire applicable émise par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises comme publié au Moniteur Belge en date du 28 août 2013 (la «Norme Complémentaire»), notre responsabilité est d'effectuer certaines procédures, dans tous les aspects significatifs, sur le respect de certaines obligations légales et réglementaires, comme défini par la Norme Complémentaire. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Consolidés:

- Le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Consolidés et ne comprend pas d' incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 30 juin 2015

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Eric Van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

16EVH0001

Bilan de Finasucre SA au 31 mars 2015

en '000 €

ACTIF	31-03-2015	31-03-2014
Actifs immobilisés	285.627	286.352
Immobilisations incorporelles	1	2
Immobilisations corporelles	75	104
Terrains et constructions	5	5
Mobilier et matériel roulant	70	99
Immobilisations financières	285.551	286.246
Entreprises liées		
Participations	242.476	241.455
Autres entreprises avec un lien de participation		
Participations	17.368	16.654
Créances	-	-
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	25.706	28.137
Actifs circulants	21.607	15.580
Créances à plus d'un an	1.398	1.398
Autres créances	1.398	1.398
Créances à un an au plus	16.402	11.725
Créances commerciales	3.537	1.317
Autres créances	12.865	10.408
Placements de trésorerie	1.221	1.337
Autres placements	1.221	1.337
Valeurs disponibles	2.166	975
Comptes de régularisation	420	145
TOTAL ACTIF	307.234	301.932
PASSIF	31-03-2015	31-03-2014
Capitaux propres	293.535	289.095
Capital	1.786	1.786
Capital souscrit	1.786	1.786
Plus-values de réévaluation	10	10
Réserves	272.213	267.788
Réserve légale	179	179
Réserves indisponibles		
Autres	27	27
Réserves immunisées	11.507	11.582
Réserves disponibles	260.500	256.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	19.526	19.512
Provisions et impôts différés	1.398	1.398
Provisions pour risques et charges	1.398	1.398
Autres risques et charges	1.398	1.398
Dettes	12.301	11.439
Dettes à un an au plus		
Dettes financières	-	-
Etablissements de crédit	-	-
Dettes commerciales	1.595	741
Fournisseurs	1.595	741
Dettes fiscales, salariales et sociales	206	188
Impôts	69	38
Rémunérations et charges sociales	136	150
Autres dettes	10.500	10.509
Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF	307.234	301.932

Compte de résultats de Finasucre SA au 31 mars 2015 en '000 €

	31-03-2015	31-03-2014
Ventes et prestations	8.967	6.181
Chiffre d'affaires	8.759	5.922
Autres produits d'exploitation	208	259
Coût des ventes et des prestations	(8.199)	(5.777)
Approvisionnements et marchandises	6.206	3.884
Services et biens divers	1.096	1.003
Rémunérations, charges sociales et pensions	833	824
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	35	34
Autres charges d'exploitation	29	32
Bénéfice (Perte) d'exploitation	768	404
Produits financiers	13.485	13.595
Produits des immobilisations financières	12.042	12.007
Produits des actifs circulants	1.173	1.173
Autres produits financiers	270	415
Charges financières	(132)	(408)
Réduction de valeurs sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours, créances commerciales [dotations,(utilisations)]		147
Autres charges financières	132	261
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	14.121	13.591
Produits exceptionnels		1.965
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		1.965
Autres produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	14.121	15.556
Impôts sur le résultat	(81)	(184)
Impôts	(81)	(184)
Bénéfice (Perte) de l'exercice	14.040	15.372
Transfert aux réserves immunisées		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	14.040	15.372
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Bénéfice à affecter	33.551	34.407
Bénéfice de l'exercice à affecter	14.040	15.372
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	19.512	19.035
Affectations aux capitaux propres	4.425	5.295
Aux autres réserves	4.425	5.295
Résultat à reporter	19.526	19.512
Bénéfice à reporter	(19.526)	(19.512)
Bénéfice à distribuer	9.600	9.600
Rémunération du capital	(9.600)	(9.600)

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 5.2 • ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en '000 €

	Concessions, brevets, licences, etc...
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	4
Mutations de l'exercice :	-
Acquisitions	-
Cessions et retraits	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-
Au terme de l'exercice	4
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	(1)
Mutations de l'exercice	-
Actés	(1)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
Acquis de tiers	-
Divers	-
Au terme de l'exercice	(2)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1

C 5.3 • ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en '000 €

	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	8	228
Mutations de l'exercice :	-	-
Acquisitions	-	4
Cessions et retraits	-	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice	8	232
Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	(3)	(129)
Mutations de l'exercice	-	-
Actés	-	(34)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-	-
Acquis de tiers	-	-
Divers	-	-
Au terme de l'exercice	(3)	(162)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	5	70

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Autres Entreprises
	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts
Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	247.586	16.654	30.062
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	1.022	715	1.243
Cessions et retraits	-	-	(3.674)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	
Au terme de l'exercice	248.607	17.368	27.631
Plus-values au terme de l'exercice	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(6.131)	-	(1.925)
Mutations de l'exercice :			
Actées	-	-	
Reprises	-	-	-
Acquises de tiers	-	-	-
Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	
Au terme de l'exercice	(6.131)	-	(1.925)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	242.476	17.368	25.706
Créances			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Additions	-	-	
Remboursements	-	-	2.035
Réductions de valeur actées	-	-	-
Réductions de valeur reprises	-	-	-
Différence de change	-	-	-
Autres	-	-	(2.035)
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice	-	-	-

C 5.5.1 • PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels	Devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%	arrêtés au		('000)	('000)
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2015	AUD	260.757	-
Isera & Scaldis Sugar SA Chaussée de la Sucrierie 1 7643 Fontenoy Belgique - n° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2015	EUR	73.882	7.442
Devolder SA Avenue Herrmann-Debroux 40-4; 1160 Bruxelles Belgique - n° Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2015	EUR	1.068	(20)
Galactic SA Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles Belgique - n° Ent 0408321795	274.145	55,00	-	31/03/2015	EUR	9.633	(12.958)
S.G.D. SAS 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	720.076	50,59	32,58	31/03/2015	EUR	79.165	87
Naturex SA 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	41.961	0,46	23,14	31/12/2014	EUR	251.728	(19.992)
SC Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles Belgique - n° Ent 0866675697	88.425	19,21	-	31/12/2014	EUR	26.683	187
SCA Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles Belgique - n° Ent 0452068302	70.565	25,00	75,00	31/12/2014	EUR	29.844	815
JV KIN SA Route d'Esch 50 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	3.650	50,00	-	31/12/2014	EUR	7.720	557
Socagrim SPRL NRC Kinshasa/Gombe 1556M Kinshasa (Rép. Dém. Congo)	21	0,05	99,95	31/12/2014	CDF	448.750	(11.758)
Cores SARL Avenue Colonel Ebeya Kinshasa (Rép. Dém. Congo)	1	1,00	99,00	31/12/2014	CDF	(120.905)	(139.648)
Compagnie Sucrière SA BP 10 Kwilu-Ngongo (Rép. Dém. Congo)	337.200	60,00	-	31/12/2014	CDF	37.365.809	(841.290)
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (Rép. Dém. Congo)	660	66,00	34,00	31/12/2014	CDF	(45.912)	(55.314)

C 5.6 • PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	-
Titres à revenu fixe	1.221	1.337
Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	1.221	1.337
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit		
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	-	-
de plus d'un mois à un an au plus	-	-
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	43	50
Intérêts à recevoir	-	-
Achats relatifs à l'exercice suivant	376	95

C 5.7 • ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-----	-----
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	1.786
	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	1.786
Actions nominatives	-----	-----
Actions dématérialisées	-----	-----
Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
SA Wulfsdonck Investment	45,81%	
Autres actionnaires nominatifs	54,19%	
	<u>100,00%</u>	

C 5.9 • ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

en '000 €

	Exercice
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	7
Dettes fiscales estimées	63
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	136
Comptes de régularisation	
Frais financiers à imputer	

C 5.10 • RÉSULTAT D'EXPLOITATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	11	11
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	9,4	9,6
Nombre effectif d'heures prestées	15.078	15.479
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	593	563
Cotisations patronales d'assurances sociales	167	162
Primes patronales pour assurances extralégales	54	60
Autres frais de personnel	19	39
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	-	-
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	29	32
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	-	-
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	-	-
Nombre d'heures effectivement prestées	-	-
Frais pour l'entreprise	-	-

C 5.11 • RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Autres produits financiers		
Plus-values sur portefeuille obligataire	-	386
Différences de change et écarts de conversion	262	17
Plus-values sur portefeuille d'actions	-	-
Escomptes obtenus	3	9
Produits financiers divers	4	2
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	147
Autres charges financières		
Pertes de change	3	229
Commissions bancaires	-	-
Charges financières diverses	13	32
Moins-values sur portefeuille obligataire	116	-
Moins-values sur portefeuille d'actions	-	-
Intérêts sur avance à terme fixe	-	-

C 5.12 • IMPÔTS ET TAXES

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Impôts sur le résultat		
Impôt sur le résultat de l'exercice		234
Impôts et précomptes dus ou versés		171
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif		-
Suppléments d'impôts estimés		63
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Revenus définitivement taxés		11.436
Déduction intérêts notionnels		2.140
Plus-values immunisées sur actions		-
Dépenses non admises		133
Réductions de valeur sur immobilisations financières		-
Reprise de réduction de valeur sur participations		-
Sources de latences fiscales		
Latences actives		3.250
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels		3.250
Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	1.125	599
Par l'entreprise	533	172
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	283	281
Précompte mobilier	1.318	1.318

C 5.13 • DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel	
Les appointés de la société bénéficient d'un régime de pension extralégale.	
Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.	

C 5.14 ● RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC
LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	242.476	241.455
Participations	242.476	241.455
Créances	11.596	10.256
A plus d'un an	-	-
A un an au plus	11.596	10.256
Dettes	424	424
A plus d'un an	424	424
Résultats financiers	12.184	12.260
Produit des immobilisations financières	12.042	12.007
Produits des actifs circulants	143	253
Entreprises avec lien de participation		
Immobilisations financières	17.368	16.654
Participations	17.368	16.654
Créances subordonnées	-	-
Transactions avec les entreprises liées dans des conditions autres que celles du marché	Néant	Néant

C 5.15 ● RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	334
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	20
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	-
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	-

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

C 5.17.1 ● DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

C 5.17.2 ● RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE
EN BELGIQUE AVEC LE COMMISSAIRE ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ

en '000 €

	Exercice
<i>Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés</i>	
Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête	109
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire	
Autres missions d'attestation	-
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête	117
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	
Mission de conseils fiscaux	-
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-

Mentions en application de l'article 133, paragraphes 6 du Code des sociétés

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 220

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES - Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

<u>Au cours de l'exercice</u>	<u>Total</u>	<u>1. Hommes</u>	<u>2. Femmes</u>
Nombre moyens de travailleurs			
Temps plein	8,0	5,0	3,0
Temps partiel	2,3	0,3	2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	10,3	5,3	5,0
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	12.831	8.361	4.470
Temps partiel	2.247	90	2.157
Total	15.078	8.451	6.627
Frais de personnel			
Temps plein	742.297	508.439	233.859
Temps partiel	90.902	7.645	83.257
Total	833.199	516.084	317.116
Montant des avantages accordés en sus du salaire	26.753	13.529	13.224
<u>Au cours de l'exercice précédent</u>	<u>Total</u>	<u>1P. Hommes</u>	<u>2P. Femmes</u>
Nombre moyen de travailleurs en ETP	9,6	6,3	3,3
Nombre d'heures effectivement prestées	15.479	10.118	5.361
Frais de personnel	824.031	569.490	254.541
Montant des avantages accordés en sus du salaire	27.217	17.310	9.907
<u>A la date de la clôture de l'exercice</u>	<u>1. Temps plein</u>	<u>2. Temps partiel</u>	<u>3. Total en ETP</u>
Nombre de travailleurs	8,0	3,0	9,5
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	8,0	2,0	9,3
Contrat à durée déterminée		1,0	0,2
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	5,0	1,0	5,2
de niveau secondaire	2,0	1,0	2,2
de niveau universitaire	3,0		4,0
Femmes	3,0	2,0	4,3
de niveau secondaire	1,0	1,0	1,8
de niveau supérieur non universitaire		1,0	0,5
de niveau universitaire	2,0		2,0
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	3,0	1,0	3,2
Employés	3,0	2,0	4,3
Ouvriers	2,0		2,0

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

<u>ENTREES</u>	<u>1. Temps plein</u>	<u>2. Temps partiel</u>	<u>3. Total en ETP</u>
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel	1,0	1,0	1,2
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1,0		1,0
Contrat à durée déterminée		1,0	0,2
SORTIES	2,0		2,0

C.7 • RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

13. Comptes de régularisation de passif

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

14. Régime complémentaire de pension

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

A cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurance-groupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

15. Dérogation aux règles d'évaluation

La créance de € 1,4 million (rubrique 'Créances à plus d'un an' du bilan) sur l'Etat Congolais (ex-Zaïre) résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière scarl, signé en 1977. Elle est considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2015, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2015 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de Finasucre SA (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 mars 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 307.234.091 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 14.039.697.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - "ISA's"). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Rapport du commissaire du 30 juin 2015 sur les Comptes Annuels
de Finasucre SA pour l'exercice clos
le 31 mars 2015 (suite)**

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

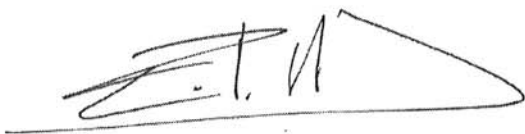
L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme complémentaire applicable émise par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises comme publié au Moniteur Belge en date du 28 août 2013 (la « Norme Complémentaire »), notre responsabilité est d'effectuer certaines procédures, dans tous les aspects significatifs, sur le respect de certaines obligations légales et réglementaires, comme défini par la Norme Complémentaire. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:

- ▶ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels traite des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Diegem, le 30 juin 2015

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Eric Van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

16EVH0002